



PHARMACIE CAYEUX
Pharmacie Rang-du-Fliers

Ce médicament est un médicament homéopathique à nom commun soumis à enregistrement .

Aucune indication thérapeutique, aucune posologie et aucune notice ne sont attribuées aux médicaments homéopathiques à nom commun. En effet, pour ces médicaments, il revient aux professionnels de santé d'en déterminer l'indication (pathologies ou symptômes) et la posologie. L'indication et la posologie sont ainsi adaptées à chaque patient en prenant en compte les données de l'usage traditionnel homéopathique. Ces médicaments peuvent être délivrés par le pharmacien sans prescription médicale.

Indications thérapeutiques Indications thérapeutiques

Pas d'indication thérapeutique

Groupe(s) générique(s)

Ce médicament n'appartient à aucun groupe générique

Composition en substances actives

Granules (Composition)

> ambrosia artemisiaefolia pour préparations homéopathiques 4CH à 30CH et 7DH à 60DH

Comprimé (Composition)

> ambrosia artemisiaefolia pour préparations homéopathiques 4CH à 30CH et 7DH à 60DH

Solution buvable en gouttes (Composition)

> ambrosia artemisiaefolia pour préparations homéopathiques 4CH à 30CH et 7DH à 60DH

Poudre orale (Composition)

> ambrosia artemisiaefolia pour préparations homéopathiques 4CH à 30CH et 7DH à 60DH

Pommade (Composition)

> ambrosia artemisiaefolia pour préparations homéopathiques 4CH à 30CH et 7DH à 60DH (pommade à 4 %)

Solution buvable en ampoules (Composition)

> ambrosia artemisiaefolia pour préparations homéopathiques 4CH à 30CH et 7DH à 60DH

Présentations

Pas de présentation à afficher

Service médical rendu

Cliquez ici pour accéder au glossaire sur le SMR

Pas de SMR disponible pour ce médicament Cliquez ici pour accéder au glossaire sur l'ASMR

Pas d'ASMR disponible pour ce médicament

Autres informations

- Titulaire de l'autorisation : BOIRON
- Conditions de prescription et de délivrance : Aucune
- Statut de l'autorisation : Valide
- Type de procédure : Enregistrement homéopathique en procédure nationale
- Code CIS : 6 738 590 2